



RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

Fiche d'inscription

aux services périscolaires (Cantine/Bus/TAP)

1 par enfant

A REMPLIR ET RETOURNER AU GUICHET PERISCOLAIRE
AU PLUS TARD LE VENDREDI 23 JUIN 2017

Chers Parents,

Merci de remplir le plus clairement possible la fiche d'inscription ci-dessous.

	Enfant
Nom	
Prénom	
Genre (garçon/fille)	
Date naissance	
Lieu de naissance	
Niveau	
Autorisé(e) à partir seul de l'école	Répondre par Oui ou Non
Autorisation de diffusion de photo de l'enfant sur les supports communaux (site internet, bulletin municipal,...)	Répondre par Oui ou Non
Menu spécial (sans porc, sans viande)	
Allergies connues, PAI (projet d'accueil individualisé)	
Traitement médical	
Autres recommandations/remarques	

Voir au verso de la page pour les inscriptions à la Cantine, Bus et TAP

Inscription à la Cantine

Votre enfant mangera :

1. **Régulièrement** chaque Lundi : Mardi : Jeudi : Vendredi :
Ou de façon **occasionnelle** :

2. Quel que soit votre choix, pour les 2 premières semaines de septembre, votre enfant mangera :

Lundi 4 : Mardi 5 : Jeudi 7 : Vendredi 8 :
Lundi 11 : Mardi 12 : Jeudi 14 : Vendredi 15 :

Inscription au Bus scolaire

Votre enfant prendra :

1. **Régulièrement** selon le planning suivant : (indiquez par un X les trajets retenus) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
11h30					
13h30					
Soir (15h ou 16h30)					

Ou de façon **occasionnelle** : 1 Aller-Retour par jour ou 2 Aller-Retour par jour

Lieu de prise en charge pour aller à l'école :

Lieu de dépose au retour de l'école (si différent) :

2. Quel que soit votre choix, pour la première semaine, votre enfant prendra le bus :

	Lundi 4	Mardi 5	Mercredi 6	Jeudi 7	Vendredi 8
Matin					
11h30					
13h30					
Soir (15h ou 16h30)					

Inscription aux TAP (Temps d'activités périscolaires)

Inscription : Mardi et/ou Vendredi

Date :

Signature des parents :

Ces documents sont à remettre **exclusivement à la Coordinatrice périscolaire** à l'école au plus tard le **vendredi 23 juin 2017**. Pour le Bus et les TAP : elle vous indiquera le tarif appliqué en fonction du nombre d'enfants.

Concernant le Bus, afin de contrôler la disponibilité des trajets pris régulièrement, la Coordinatrice s'engage à vous répondre par mail rapidement à la fin de la période d'inscription après le 23 juin.

Le paiement du Bus et des TAP n'interviendra qu'à partir du **lundi 21 août**. Tous les détails dans le document intitulé « Organisation des Services Périscolaires 2017-2018 ».